



Promotion du Patrimoine
de la région viennoise

Assemblée Générale Les Amis de Vienne 4 mars 2024 – 16h30

Ordre du jour :

- . Rapport du Président (vote)
- . Rapport du Trésorier (vote)
- . Renouvellement de membres du CA : Mme BRISSAUD, Mrs BEC, CHAPUIS, CHAZAL, COTTET, FINAND(vote) ; candidature d'un nouveau membre : Dominique LECOMPTE ;
- . Organisation du bureau
- . Tarif de l'adhésion et de l'abonnement (vote)
- . Questions diverses

Prochaine AG : le lundi 3 mars 2025

Présents : 43 Adhérents, y compris les membres présents du Conseil d'Administration tenu cet AM juste avant l'AG.

Absents – excusés : E. Cottet, A. Hullo.

Rapport du Président

Nous aborderons successivement :

L'activité 2023 des Amis de Vienne, puis Christian Trouiller fera le bilan financier de l'association, qui sera rajouté au présent rapport.

Nous passerons ensuite aux votes des différentes délibérations obligatoires.

1 –Les activités des Amis de Vienne en 2023.

Cette année a été assez remplie et peut être résumée ainsi :

Les Amis de Vienne est une association ancienne, fondée en 1904, et active avec 300 adhérents.

Son activité se répartit sur plusieurs domaines :

- Relations avec la Mairie : Elles sont bonnes (et se concrétisent par une subvention annuelle de 1400 €). Célébration de la remise de la cravate de Commandeur des Palmes Académiques à notre président d'honneur André Hullo. Alerte sur la construction du gymnase de l'école St Charles, alerte sur la dégradation de pans de mur à l'église St André le Bas et St Martin
- Participation de l'association à la journée des Associations et aux Journées Européennes du Patrimoine ; participation active, en tant que société savante de l'Isère, aux 250 ans de l'Académie Delphinale de Grenoble ; participation à la commission municipale dite des « noms de rue » ; participation à la commission patrimoniale de Vienne ; rencontre avec la conservatrice du futur Musée Historique de Vienne (ouverture en 2027).

- Nos adhérents ont pu bénéficier de visites organisées à l'atelier de restauration des mosaïques, et aux fouilles en cours à St Romain en Gal (derrière la pharmacie et à côté de la gare). Voyage en Auvergne pour visiter le château d'Aulteribe et le jardin de la Croze près de Riom. Une autre sortie au musée du lac de Paladru est programmée le jeudi 11 avril 2024.
- Organisation de plusieurs conférences, en collaboration avec le musée de St Romain et l'association lyonnaise Garom. Ces conférences sont très suivies et bénéficient d'un compte rendu dans le bulletin. Nous citerons : Le roi de France à Ste Colombe, Actualités de découverte de mosaïques, Les conduites en plomb à St Romain, les deux vies de Bibracte, Le forum de Bavay, le site d'Aventicum, le nouveau musée du lac de Paladru et enfin actualités archéologiques à Vienne.
Nous avons le projet de poursuivre notre collaboration avec le musée de St Romain dans le cadre de la convention triennale qui nous lie avec eux, mais aussi de s'associer avec l'équipe du futur musée départemental de l'histoire de Vienne qui ouvrira en 2027 sur l'emplacement de l'église St Pierre.
- Notre bulletin est publié tous les trimestres sous la supervision de Roger Lauxerois. Douze articles scientifiques ont été publiés, ainsi que plusieurs compte rendus de conférences et/ou visites. Toutes ces activités sont annoncées sur le site internet des Amis de Vienne (www.amisdevienne.fr). *Pensez à consulter régulièrement le site pour être informé des actualités, des activités ou des éventuelles modifications de programme.*
- Nous poursuivons notre habilitation postale avec actualisation du CPPAP et des tarifs postaux.
- Le site internet est mis à jour régulièrement. On peut consulter les prochaines activités (visites, conférences et actualités de nos partenaires, ...), et les bulletins anciens, depuis celui de 1905 (!) jusqu'à 2019.
- L'association a été reconnue « d'Intérêt général » par les services fiscaux ce qui permet d'obtenir un crédit d'impôt de 66% pour l'adhésion à l'association, ou de dons pour des travaux, etc. ...
- Concernant notre patrimoine immobilier : nous avons réalisé des travaux d'entretien dans des logements, nous préparons une grande réhabilitation du 3^e étage en proposant deux logements de 35 et 65 m², mais les travaux sont coûteux ! ... Enfin nous avons un litige avec un locataire pour des retards chroniques de paiement (l'affaire a été jugée en notre faveur par le tribunal, début février 2024) ... Nous avons passé une convention avec le restaurant en face du local pour lui permettre une utilisation de notre terrasse aux beaux jours. La gestion des locations des logements de notre immeuble est confiée maintenant à l'agence Régie Conseil de Vienne. Enfin nous avons remis à neuf et corrigé nos contrats d'assurance du local et de l'association auprès de MMA. Nous employons une femme de ménage pour le local (quatre interventions par an).
- Les Amis de Vienne soutiennent le projet de restauration de la tombe d'Hippolyte Léty au cimetière de Vienne en permettant une souscription.
- Notre activité de conservation et d'archivage de documents ou d'objets se poursuit ainsi que la permanence au local tous les lundis après-midi.
- Nous avons le projet de célébrer les 120 ans de l'association cette année ; Cela aura lieu le WE des journées du Patrimoine (21 et 22 septembre), au local, sous forme d'une exposition ; des précisions sont à venir).
- Malgré 300 adhérents « inscrits », seuls 210 sont à jour de leur adhésion ; pour l'instant le bulletin est envoyé à tous, mais cela a un coût certain et cela ne pourra être prolongé.

Mais malgré cela, et grâce à une bonne gestion, nous ne modifierons pas nos tarifs d'adhésion ni d'abonnement en 2024.

Voilà un bilan, somme toute positif ; mais l'association reste fragile ; nous devons trouver des adhérents, renouveler nos membres du CA et dirigeants.

Ce rapport moral a été approuvé à l'unanimité par l'assemblée présente.

2 - Rapport budgétaire (Ch. Trouiller).

AG 4 mars 2024		BILAN GENERAL 2023 Amis de Vienne									
dépenses					Recettes						
	Immo	Voyage	Asso	Total		Immo	Voyage	Asso	Total		
6237	Impression bulletins			6 273,30	6 273,30	7082	cotisations		3 830,00	3 830,00	
6081	routage			532,06	532,06	7072	vente de bulletins		1 534,65	1 534,65	
6260	secrétariat		36,91	1 427,99	1 464,90	7715	subvention Vienne		1 400,00	1 400,00	
6181	abonnement, livres			242,00	242,00	7715	subvention Ste Colombe		150,00	150,00	
6251	frais de déplacements			0,00	0,00	7021	voyages sorties		625,00	625,00	
6068	photos			0,00	0,00	7083	Locations	15 171,76		15 171,76	
6257	réceptions		119,40	96,80	216,20		abonnements		4 492,00	4 492,00	
6050	internet divers	1 181,66		706,75	1 888,41		Dons subvention		2 335,00	2 335,00	
6351	Impots	7 575,00			7 575,00		divers		200,00	200,00	
6060	Charges	509,56			509,56						
6161	assurances	1 909,00			1 909,00						
6152	Réparations/Travaux	7 722,00			7 722,00						
6278	frais de banque		82,50		82,50						
6227	frais actes & contentieux	0,00		0,00	0,00						
	Materiel	78,18					Total recettes	15 171,76	625,00	13 741,65	29 538,41
							Déficit - / Excédent	-3 803,64	386,19	4 462,75	1 123,48
	Total dépenses	18 975,40	238,81	9 278,90	28 414,93						

Rapport budgétaire montrant :

Le résultat du compte Asso est en excédent de 4462.75 € et doit être relativisé puisqu'il comprend les recettes de la souscription à la réfection de la tombe d'Hippolyte Léty (avec la non dépense prévue d'environ 2000€). De même la facture du dernier bulletin de 2023 (environ 1700 €) n'est pas encore comprise dans ce décompte.

Le déficit sur le compte immobilier de 3803.64 € est dû essentiellement au paiement de la taxe foncière 2022 (effectué en début d'année 2023) et au paiement des actions préparatoires de travaux à faire dans l'immeuble, y compris les honoraires d'architecte.

Ce rapport budgétaire a été approuvé à l'unanimité par l'assemblée présente.

3 - Affaires administratives

Renouvellement des administrateurs : Mme BRISSAUD, Mrs BEC, CHAPUIS, CHAZAL, COTTET, FINAND, candidature : Dominique LECOMPTE.

Bureau proposé pour 2024:

Présidents d'honneur : André HULLO

Président : Jean-François BEC

Vice-présidents : Jean Claude FINAND et Roger LAUXEROIS

Secrétaire général : Bernard JURY

Secrétaire général adjoint : Dominique LECOMPTE

Trésorier général : Yannick VOYEAUD

Trésorier général adjoint : Christian TROUILLER

Responsable voyages : Annick SEGUIN

Responsable travaux immobiliers immobilier : Vincent CHAPUIS

Bibliothécaire – archiviste : Pierre GIRAUDO

Joël CHAZAL, relations avec les autres associations ayant un but historique et patrimonial

Jean-Luc PRISSET, conseiller scientifique.

ADMNISTRATEURS :

Laurence BRISSAUD

Elisabeth COTTET

Jean-Paul DESBAT

Jean-Claude FINAND

Franck DORY

Jean-François GRENOUILLER

Jean-François GUILLET

Jean MELMOUX

Robert MOUSSIER

Christian OUVRIER

COMITE DE LECTURE :

Jean-François GRENOUILLER

Jean-François BEC

Franck DORY

André HULLO

Laurence BRISSAUD

Roger LAUXEROIS

Jean MELMOUX

Bernard JURY

Le renouvellement des membres concernés du CA et l'organisation du bureau ont été approuvés à l'unanimité par l'assemblée présente.

4 - Tarifs 2024

TARIFS POUR L'ANNÉE 2024 (Inchangés par rapport à 2023)

- *Membre adhérent* (adhésion et abonnement au Bulletin) : **65 €**
Cotisation individuelle obligatoire pour participer à nos activités (30 €) : voyages, excursions, conférences, visites de sites ou monuments, consultations à la bibliothèque... et à la livraison trimestrielle du Bulletin (35 €).

- *Pour un couple* participant aux activités de l'association : **70 €**
Cotisation annuelle couple d'adhésion 35 € + un abonnement au Bulletin (35 €)

- *Membre adhérent simple* : cotisation annuelle d'adhésion **30 €**
Obligatoire pour participer à nos activités : voyages, excursions, conférences, visites de sites ou monuments, consultations à la bibliothèque...
SANS abonnement au Bulletin.

- *Abonnement simple au bulletin (sans adhésion à l'association)* : **38 €**

- *Membre bienfaiteur* : (avec livraison trimestrielle du Bulletin) à **partir de 100 €**

- *Demande de déduction fiscale pour l'adhésion seule (fournir une adresse, mail si possible)*.
Cotisations d'adhésion et abonnements commencent au 1^{er} janvier.
L'adhésion seule ouvre droit à une réduction d'impôts ; merci de demander l'attestation fiscale lors de votre versement.
Merci de régler dès le 1^{er} trimestre. Grâce à vous le Bulletin peut continuer de paraître, et votre exactitude contribue grandement à la santé de nos finances, et à l'organisation de nos animations.

Par chèque bancaire ou postal à l'ordre des Amis de Vienne, à adresser par courrier au siège:

Par virement : Crédit Mutuel Vienne :

IBAN: FR76 1027 8072 1200 0139 5354 061 - --- BIC : CMCIFR2A

5 – Questions diverses :

- . Les travaux prévus au 3^e étage nécessitent une dépense d'environ 145 000 €. Un emprunt sera donc nécessaire. La demande de permis a été déposée et acceptée à la mairie.
- . En 2024, l'association fêtera les 120 ans de notre existence. Il est prévu une exposition de nos « trésors » et récentes acquisitions, dans notre local, le week-end des 21 et 22 septembre 2024 (à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine).

. Suite à une question d'une personne adhérente, Roger rappelle les deux conférences ayant lieu les 16 et 23 mars concernant le futur des deux musées des rives droite et gauche du Rhône.

. Prochaine AG : le lundi 3 mars 2025

L'AG est terminée à 17h30 et un pot de l'amitié a clôturé cette réunion.